



**Cinéma / FESPACO 2017:**  
**Le film "Félicité" d'Alain** P.6  
**Gomis remporte l'Etalon d'or**

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°518 du 06 Mars 2017  
**Nouvelle** **OPINION**  
Prix : 250F CFA

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER <b>N° VERT</b> <b>8280</b> Anticorruption	POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE <b>N° VERT</b> <b>8201</b> Renseignements
--	--

**OTR**  
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**ORGANISATION D'ÉLECTIONS  
LOCALES ET PRÉTENDU DÉBAUCHAGE  
DES MILITANTS DE L'OPPOSITION :**  
**Le ministre Boukpassi**  
**lève le voile sur les**  
**zones d'ombres**  
P.4

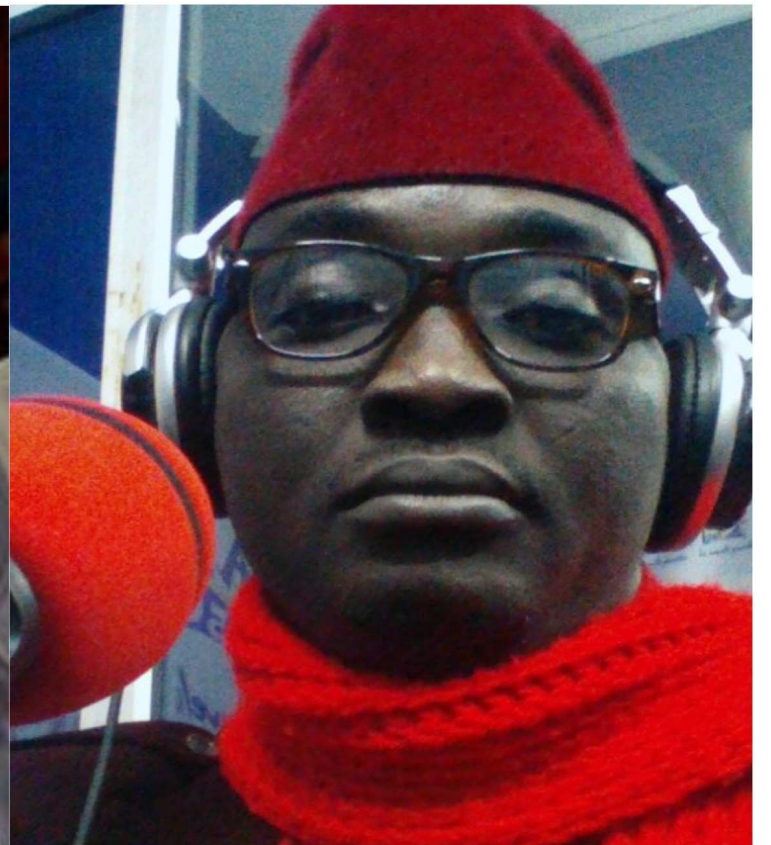
**DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE  
ET LOCALE :**  
**L'UE apporte**  
**son appui aux**  
**communautés**  
**à la base**  
P.5

**EDUCATION /  
FIN DES TRAVAUX  
VENDREDI DERNIER**  
**Le groupe de travail**  
**demande une trêve**  
**de deux semaines**  
P.3

**Dialogue de sourds entre la CSET et le Gouvernement** P.3  
**Quelles pistes pour**  
**une sortie de crise ?**



Le ministre Gilbert Bawara



Atsu Atcha, coordinateur de la CSET

**Robert Dussey et Antonio Guterres à New York :**  
**La coopération**  
**entre le Togo et les**  
**Nations Unies au** P.4  
**menu des échanges**



Le ministre Robert Dussey (g) et le SG de l'ONU (dt), Antonio Guterres



**Togotelecom**

## COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

**MINISTERE DE LA  
SANTE ET DE LA PRO-  
TECTION SOCIALE**

.....  
**CABINET**

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
Travail-Liberté-Patrie

### **Communiqué du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, relatif à la fièvre de Lassa**

*En fin de la semaine du 20 au 26 février 2017, le district de l'Oti a notifié deux cas de fièvre de Lassa sur des individus en provenance du Burkina Faso et du nord du Bénin. Les deux cas sont pris en charge à l'hôpital Espérance de Mango et fort heureusement leur santé s'est nettement améliorée.*

La fièvre de Lassa est une maladie aiguë, virale, transmise à l'homme par des rats dont les urines ou les excréments ont contaminé des aliments ou des articles ménagers. Le virus peut aussi se transmettre d'homme à homme par contact direct avec le sang, l'urine, les excréments, les vomissures ou autres sécrétions biologiques d'une personne malade.

La fièvre de Lassa se manifeste chez l'homme par une fièvre, des maux de tête, des maux de gorge, une toux, des nausées, des vomissements, une diarrhée, des douleurs musculaires, des douleurs thoraciques, des saignements.

" La fièvre Lassa est guérissable. Plus tôt le malade est amené au centre de santé, plus il a la chance de guérir "

La fièvre de Lassa peut être évitée en adoptant les mesures simples telles que :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon,
  - Ne pas toucher, ni transporter le corps des personnes mortes de fièvre de Lassa ou de causes inconnues.
  - Eviter que les rongeurs pénètrent dans les habitations.
  - Conserver les céréales et plus généralement des denrées alimentaires dans des contenants résistant aux rongeurs,
  - Eliminer les ordures loin des habitations,
  - Maintenir la propreté à l'intérieur des habitations
  - Eviter la consommation et la manipulation des rongeurs
  - Eviter tout contact avec le sang et autres liquides biologiques d'un malade.
  - Informer le centre de santé le plus proche devant toute personne présentant les signes de la maladie
- Le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale exhorte la population à ne pas céder à la panique et à respecter scrupuleusement ces mesures précitées.

**Fait à Lomé, le 28 février 2017**

**Professeur Moustafa MIJIYAWA**

Dialogue de sourds entre la CSET et le Gouvernement :

# Quelles pistes pour une sortie de crise ?

Tout a commencé dès les dernières vacances. Les tout premiers signes avant-coureurs de cette crise qui s'enlise aujourd'hui avaient ressemblé à des agitations velléitaires d'un groupuscule d'enseignants. Presque sept mois après le dépôt de la plateforme revendicative de la Coordination des Syndicats de l'Éducation du Togo (CSET) sur la table du gouvernement, les mouvements de grèves répétées paralysent profondément les activités pédagogiques dans les écoles publiques. Même le groupe de travail mis sur pied le 18 janvier 2017 par le gouvernement pour trouver une solution définitive aux problèmes posés par les syndicats n'a pu désamorcer la crise.

Pour preuve, la trêve de deux semaines demandée par le gouvernement et le groupe de travail n'a pas trouvé écho favorable auprès de la CSET et même de la FESEN, l'une des parties signataires du relevé de conclusion marquant la fin des travaux.

## Les ratés dans le processus du dénouement de la crise

Déjà à la rentrée scolaire 2016-2017, quatre syndicats de l'éducation ont adressé au



Le ministre Gilbert Bawara

Atsu Atcha, coordinateur de la CSET

gouvernement un courrier demandant l'ouverture d'un dialogue en vue de trouver satisfaction à un certain nombre de revendications. De sources proches des premiers responsables syndicaux, il ressort que les premiers contacts entre ces derniers et les membres du gouvernement n'ont pas du tout servi à asseoir des conditions favorables au dialogue.

Il s'est par la suite passé une guerre de communication sur l'existence légale des syndicats en mouvement de revendications au lieu que l'on s'occupe plutôt de la résolution des points de revendications. Selon plusieurs témoignages des syn-

dicats, les autorités de l'éducation à savoir, les directeurs régionaux, les inspecteurs, les chefs d'établissement et même les préfets sont cités dans bon nombre d'actes de menaces et d'intimidation à l'endroit des enseignants en grève.

L'ensemble de ces événements a contribué à la radicalisation des positions qui ne font qu'enliser la crise. Par ailleurs, à l'ouverture des travaux du cadre mis en place par le Premier Ministre le 18 janvier dernier, les syndicats signataires de la plateforme revendicative qui font l'objet des grèves répétées ont été mis à l'écart. Ils seront invités pour quelques jours avant leur

retrait suite à l'échec des discussions. Mais cela n'a pas empêché le groupe de travail de continuer par avancer en l'absence des meneurs du mouvement.

Un relevé de conclusion sera signé le vendredi, 03 mars 2017, toujours sans la CSET, seule capable d'appeler à une trêve puisqu'aucun signataire dudit relevé de conclusion n'est associé au lancement des mouvements de revendications qui paralysent le système éducatif. Même la FESEN qui a eu à signer ce relevé de conclusion demandant la trêve de deux semaines a été obligée par sa base de rentrer en grève à partir de ce lundi. Et comme on pourrait s'y attendre, la base de la CSET a naturellement rejeté la demande de trêve, car, dit-elle, les accords n'engagent que leurs signataires.

La réalité est que toutes les propositions faites dans ce groupe de travail, bien qu'en deçà des attentes n'ont pas du tout tenu compte de l'avis des organisations syndicales qui sont présentement en grève, ce que les uns et les autres considèrent comme du mépris à l'endroit de la CSET.

## dénouement de la crise ?

L'heure est venue de faire véritablement face, avec courage, aux meneurs des mouvements de grèves qui ont mis l'école à genoux depuis un semestre. Pour dénouer une crise, il n'y a d'autres choix que de discuter avec les acteurs de la crise. Et dans la situation qui prévaut, il urge de mener des discussions franches avec la CSET dans le sens de s'accorder sur le contenu du fameux relevé de conclusion, même s'il faut le retoucher en vue d'un consensus.

D'après les informations qui nous parviennent, la CSET et sa base sont dans un déphasage total avec ceux qui parlent en leur nom au sein du groupe de travail puisqu'il se dit que ces derniers n'ont jamais été mandatés par les enseignants en grève pour discuter à leur place. Dans ces conditions, le reste à faire est d'accepter un face à face avec les intéressés sans détour.

Les mécontentements de parents et élèves tendent au paroxysme, une solution rapide s'impose et le plutôt serait le mieux en vue d'éviter un pourrissement plus accru de la situation déjà déplorable.

Quelle piste pour le

Apo

## Education / Fin des travaux vendredi dernier :

# Le groupe de travail demande une trêve de deux semaines

Depuis plusieurs semaines, le secteur éducatif est confronté à des mouvements de grève, de contestations et de tension à répétition qui ont pour conséquence la perturbation des activités scolaires. Face à cette situation, le Premier Ministre a mis sur pied le 18 janvier dernier un groupe de réflexion à caractère inclusif et participatif afin de réfléchir sur les problèmes et défis auxquels le système éducatif fait face. Ce groupe de travail, à travers une conférence de presse organisée le 03 mars dernier à SAZOF, a présenté le relevé de conclusion après 13 rencontres. Présidée par trois ministres à savoir, celui de la fonction publique, des enseignements primaire et secondaire ainsi que de l'enseignement technique et professionnel, cette rencontre a permis aux différents acteurs de comprendre la nécessité de performer et d'améliorer le système éducatif.



La signature du relevé de conclusions par les membres du Groupe de Réflexion

Au sein de ce groupe de travail, les échanges et discussions ont porté sur la recherche des solutions à la crise des ensei-

gnants par rapport à la plateforme revendicative de la CSET, sur le problème des enseignants confessionnels et enfin sur les

défis et obstacles du système, ceci en terme de nécessité en formation des enseignants, en infrastructures et aussi au niveau de

l'encadrement.

Par rapport aux approches de solutions qui ont été proposées par le groupe de réflexion, il ressort que pour le reversement des enseignants dans la fonction publique, il y a une incidence financière qui a été constatée sur le salaire de janvier. S'agissant des affectations punitives et prélèvements effectués par la CNSS sur les salaires des enseignants auxiliaires et contractuels, le groupe de réflexion a estimé que c'est une question qui ne peut que se résoudre individuellement.

A cet effet, une commission sera mise en place où des démarches se feront par chacun des concernés. En ce qui concerne l'adoption du statut particulier ou à défaut l'octroi des primes, le groupe, en terme d'orientation et de principes généraux s'est mis

d'accord de donner 6 mois au gouvernement, c'est-à-dire avant la rentrée scolaire prochaine pour qu'il soit adopté et mis en application. Au point concernant l'octroi des primes ou indemnités, le groupe de réflexion a jugé nécessaire d'accorder des primes en les globalisant en une seule prime de manière à obtenir le pourcentage qui arrangerait toutes les catégories d'enseignants. Ceci a amené les fédérations à placer la barre à 50% du salaire acquis comme prévu dans le statut général de la fonction publique. Parlant de cette question de primes, le groupe a trouvé qu'il vaudra mieux agir sur une prime déjà existante.

Il s'agira alors de revaloriser la prime d'incitation à la fonction enseignant qui est de 10000 pour les catégories A et 8000 pour les autres catégories. Signalons que sur cette question le gouvernement dans un premier temps a signifié que le budget de 2017 a été déjà bouclé mais

Suite à la page 6

**Robert Dussey et Antonio Guterres à New York :**

**La coopération entre le Togo et les Nations Unies au menu des échanges**

Le Togo entretient des relations étroites avec le système des Nations Unies par son apport important pour le maintien de la paix en Afrique. La détermination et la loyauté des forces armées togolaises au service des nations expliquent leur présence dans les foyers de tensions pour ramener l'ordre. C'est dans cette optique que, le chef de la diplomatie togolaise Robert Dussey a été reçu mercredi dernier à New York par le nouveau secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

Au cours leur entretien, les deux personnalités ont abordé diverses questions d'intérêt international liées notamment à la paix et à la sécurité internationale, à la sécurité et la sûreté maritimes et à la mise en œuvre des Objectifs de développement durables à l'horizon 2030, y compris d'autres questions d'actualité.

Le Ministre Dussey a saisi cette opportunité pour présenter, au nom du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, ses félicitations à GUTERRES pour sa brillante élection au poste de Secrétaire général des Nations Unies et à saluer par ailleurs l'engagement et le leadership dont il fait déjà preuve pour insuffler une nouvelle dynamique au Système des Nations Unies face aux multiples défis mondiaux, en particulier ceux auxquels l'Afrique reste confrontée. Abordant la question de la paix et de la sécurité internationales,

le nouveau secrétaire général compte relever les défis sécuritaires qui sont liés aux conflits armés et aux actes terroristes. Pour ce faire, il s'est félicité de la participation active du Togo aux différentes initiatives internationales, en tant que l'un des principaux contributeurs de troupes aux opérations de maintien de la paix. Par rapport à cette question sécuritaire, le Ministre Dussey a, au nom du Chef de l'Etat togolais réitéré l'engagement du gouvernement à augmenter le nombre des soldats togolais dans les opérations de maintien de la paix et de soutenir toute action visant à garantir la paix.

Signalons que les échanges ont aussi porté sur la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut notamment au Soudan du Sud, en Libye, en République Centrafricaine, en RDC, au nord du Mali, au Burkina Faso, en Syrie, au Yémen et dans d'autres



Le ministre Robert Dussey (g) et le SG de l'ONU (dt), Antonio Guterres

régions.

**Sécurité, sûreté maritimes et le développement en Afrique**

Sur cette question, le nouveau Secrétaire général s'est tout d'abord réjoui de la tenue à Lomé du Sommet de l'Union Africaine d'octobre 2016.

Un sommet qui a vu la participation de plusieurs Chefs d'Etats Africains et qui a débouché sur l'adoption d'une Charte juridique contraignante. Profitant de cette Occasion, le Ministre DUSSEY n'a pas manqué de saluer cet appui qui a été apporté par les Nations

Unies pour la parfaite réussite du sommet.

En vue d'une accélération du processus d'appropriation de cette Charte par l'ONU comme un instrument juridique international qui contribue à faire de l'océan un facteur de développement économique le ministre des Affaires étrangères a également sollicité le concours du Secrétaire général.

Pour la prochaine conférence sur les océans qui se tiendra en juin à New York, le ministre a salué cette initiative de haut niveau et lui a assuré de l'intérêt que le gouvernement togo-

lais attache à cette rencontre.

**La mise en œuvre des ODD à l'horizon 2030**

Sur cet agenda, les deux hommes ont salué son adoption intervenue en septembre 2015. L'adoption des ODD englobe un programme complet, ambitieux et multidimensionnel. Le ministre Dussey par rapport à ce programme a exprimé la satisfaction du gouvernement au système des Nations Unies dans le processus de réalisation. Il s'est réjoui du choix du Togo comme l'un des deux pays pilotes dans le processus de mise en œuvre des ODD à travers, entre autres, le Plan national de développement durable (PNDD) et le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC).

Sur ce plan, le Secrétaire général a, en retour adressé ses vives félicitations au Chef de l'Etat et à l'ensemble de son gouvernement pour avoir été l'un des 22 pays volontaires à présenter, en 2016, leur rapport national sur la mise en œuvre des ODD et pour son engagement à se prêter au même exercice au cours du Forum de cette année dans le souci de partager ses expériences avec les autres Etats.

Pour la consolidation des futures relations entre le Togo et les Nations-Unies, le ministre Dussey et le nouveau secrétaire général de l'ONU se sont engagés à poursuivre les consultations afin d'assurer le soutien continu des Nations Unies aux différents projets initiés par le gouvernement togolais en vue d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et d'accélérer la croissance économique et le développement inclusif

Kodjovi

**Organisation d'élections locales et prétendu débauchage des militants de l'opposition :**

**Le ministre Boukpressi lève le voile sur les zones d'ombres**

Les réformes constitutionnelles et institutionnelles sont nécessaires pour asseoir une démocratie à la base. C'est fort de ce constat et vus les contingences politiques que le gouvernement est à pied d'œuvre pour opérer ces réformes dont la décentralisation et l'organisation des élections locales. La création d'une commission chargée de réfléchir sur ces réformes en est la preuve tangible de la volonté du pouvoir.

Dans ce contexte et concernant la décentralisation et l'organisation des locales, certaines informations ont fait état de ce que des responsables de fédérations des partis politiques de l'opposition ont été sollicités avec insistance par les préfets pour siéger au sein des délégations spéciales. La CDPA notamment estime qu'une telle décision devrait être discutée au niveau des états major des partis politiques et accuse le pouvoir avec son camarade d'infortune ANC de vouloir retarder la tenue des locales par des subterfuges. Face à ces critiques acerbes adressées à l'encontre du gouvernement,



Payadowa Boukpressi, ministre de l'Administration territoriale...

le ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales a tenu à lever le voile sur les zones d'ombre.

Le ministre Payadowa Boukpressi a expliqué que la démarche entreprise par les préfets à l'intérieur du pays était l'une des recommandations formulées par l'atelier sur la décentralisation organisé par le gouvernement décembre dernier.

Il est donc étonnant de voir la CDPA qui parle plutôt de tentatives de débauchage des

représentants locaux de son parti. Le Ministre Boukpressi naturellement n'est pas sur la même longueur d'ondes que la CDPA qui pense à un quelconque achat de conscience de leurs militants à l'intérieur du pays. Le ministre de l'administration territoriale a fait remarquer que, la plupart des représentants locaux ne correspondent plus aux besoins selon la donne politique. En somme, selon M. Payadowa, ils sont trop âgés ou trop peu nombreux dans certaines

régions pour mener à bien leur mission.

Pour lui, c'est une affaire purement locale qui ne concerne d'ailleurs même pas toutes les délégations spéciales. Le Ministre a également déploré l'attitude des opposants qui devraient apporter leurs contributions mais versent plutôt dans le dilatoire par des contorsions qui risqueraient de bloquer le processus en cours. M. Payadowa Boukpressi a même expliqué que, la mauvaise foi qu'on reproche au gouvernement a donc changé de camp.

Aujourd'hui, il est clair comme l'eau de roche que le gouvernement s'évertue pour que la décentralisation et l'organisation des élections locales deviennent une réalité et dans les règles de l'art, il manifeste une volonté d'associer l'opposition pour la bonne marche des réformes. Mais la réaction de l'opposition face à la démarche entreprise par le gouvernement laisse croire que les leaders de l'opposition sont encore à la manette pour bloquer le processus en cours.

Nouvelle Opinion

**Nouvelle OPINION**  
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
 Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC  
 Siège: Adidoadin, P'Avée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien  
**Directeur de Publication:**  
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
 Cel:91 36 37 55  
 jeantchagnao@yahoo.fr  
**Secrétariat de la Rédaction:**  
 Agbékponou Junior  
**Rédacteurs :**  
 Tchagnao  
 El Hadj Arimiyao  
 Agbékponou Junior  
 Ramzad  
 Maroine Tchagnao  
**Imprimerie:**  
 IMPRIMERIE RAD GRAPHIC Sarl U.  
**Tirage :**  
 2.000 exemplaires

## Continuité des objectifs de l'OTR :

# Kodjo Adédzé promet de prendre la mesure de la mission et de relever le défi qui s'impose

Arrivé aux termes de sa mission à la tête de l'Office Togolaise des Recettes le Rwandais Henri Gapéri a été remplacé sur décision du conseil des ministres il y a une semaine par un fils du pays Kodjo Adédzé qui aura la lourde charge de poursuivre ses œuvres. Comme dans toute structure quand il y a un changement à la tête, la logique exige une passation de charge entre l'ancien et le nouveau. C'est à cet exercice que les deux se sont prêtés le 28 février dernier au siège de cette institution étatique.



Kodjo Adédzé, Commissaire Général par intérim de l'OTR

C'était en présence du ministre de l'économie et des finances, du ministre du commerce, de l'industrie de la promotion du secteur privé et du tourisme, du président du conseil de surveillance de l'OTR, de la directrice de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), du Conseil d'administration, ainsi que des membres du conseil de surveillance. Etaient également présent pour la circonstance un parterre de journalistes venus de différents organes.

Il y a trois ans que le Chef de l'Etat et tout son gouvernement ont initié les réformes économiques pour la modernisation de l'administration fiscale et douanière. Des réformes qui ont permis de mettre en place l'Office Togolaise des Recettes

(OTR) qui aujourd'hui, a fait du chemin grâce au Rwandais Henri Gapéri qui est arrivé à jeter les bases de la réforme inclusive des deux anciens régies des douanes et des impôts du pays. Nombreux sont ceux qui avaient du mal à cerner les contours et la gestion de cette réforme économique et que les commentaires n'ont pas cessé de fuser de partout. Mais après ces 3 ans passés à la tête de l'OTR, Henri Gapéri quitte l'institution la tête haute et se dit satisfait du travail abattu. Car de part sa rigueur, sa disponibilité et son efficacité, il est arrivé à installer un système adéquat qui fait la fierté des opérateurs économiques.

Grâce à lui et à son personnel

jeune et dynamique, l'accroissement des recettes fiscales togolaises est passé de 41% entre 2014 et 2017.

C'était une occasion pour lui de remercier le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le gouvernement et tout le peuple togolais pour la confiance qu'ils ont placée en lui.

Pour le personnel, Gapéri a eu à les féliciter et à leur prodiguer de sages conseils pour la continuité des prouesses qu'ils ont eues à réaliser ensemble. Interrogé sur une allégation de détournement de 23 milliards de F CFA ainsi que des malversations financières, le commissaire général sortant de l'OTR, dans un large sourire répond : " J'ai prêché durant trois ans à la

tête de l'OTR des valeurs d'intégrité et je me suis efforcé avec mon staff de donner l'exemple. Je suis un homme libre et pleinement satisfait de ma mission à ce jour et toutes les recettes collectées peuvent être vérifiées au Trésor public.

Tout le monde a une partition à jouer et puis laisser la place aux futures générations de jouer leur rôle également. Que Dieu bénisse le Togo ". Pour avoir bien accompli sa mission le ministre de l'économie et des finances lui a témoigné toute la reconnaissance du gouvernement. " C'est bien vrai que des performances ont été réalisées pendant trois ans mais il reste encore certains défis à réaliser ", a déclaré le ministre. C'est pourquoi au désormais commissaire général par intérim de l'OTR, le ministre lui a réitéré tout son soutien et celui de l'ensemble du gouvernement ainsi que celui de l'administration du conseil de surveillance pour la continuité des objectifs.

Il a ensuite invité le nouveau patron de l'OTR à toujours continuer par renforcer les performances de leur structure mais aussi en desserrant surtout l'étau sur les entreprises et en faisant preuve de créativité dans la recherche des niches fiscales.

A travers sa nomination à la tête de cette institution le nouveau patron de l'office n'a pas manqué de rendre grâce à Dieu et de remercier le Chef de l'Etat et l'ensemble du gouvernement pour la confiance renouvelée en sa modeste personne.

Pour cette lourde charge qui lui a été confiée par le Président de la République mais très exaltante, Kodjo Adédzé a promis de prendre la mesure de la mission et de relever le défi qui s'impose à eux avec l'ensemble du personnel. Des défis qu'il compte promouvoir dans l'intégrité et diriger avec les mains avisées comme ce fut le cas de la gestion du peuple d'Israël sous David.

Pour le maintien du cap de son prédécesseur, le commissaire Général par intérim garanti un professionnalisme tout azimut pour une rationalisation des ressources. Il a ensuite promis de rationaliser les ressources domestiques dans l'atteinte des objectifs de la dite institution. Par rapport aux priorités, Kodjo Adédzé a rassuré les uns et les autres qu'à court terme, il va rassurer les opérateurs économiques et mettre en confiance le personnel qui est la première ressource de toute institution.

Elom

## Démocratie participative et locale :

# L'UE apporte son appui aux communautés à la base

Le processus de démocratie à la base a pris son envol depuis plusieurs années avec les appuis multi-formes des partenaires au développement et l'engagement des autorités togolaises. En dehors de la France et l'Allemagne qui accompagnent le Togo dans ce processus, l'UE est également aux côtés du gouvernement togolais avec son appui aux communautés à la base pour le renforcement de la démocratie participative locale.

Selon les informations, l'UE a débloqué sur 3 ans un budget de 500 millions de FCFA en faveur des 5 régions du Togo.

Dans le même sillage, l'ambassadeur de l'UE au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez était vendredi dernier dans la région des Plateaux.

Parlant du processus de décentralisation, le représentant Européen au Togo a fait remarquer que, ce projet national s'inscrit dans le cadre de l'appui européen au processus de décentralisation. Il a également expliqué qu'en amont un travail de formation des comités préfec-



Nicolas Berlanga-Martinez, chef de la Délégation de l'UE au Togo

toraux, cantonaux et de quartiers a eu lieu pour le renforcement de leurs capacités. Dans ce processus, Berlanga Martinez a révélé que les populations sont informées sur divers sujets comme la fiscalité locale ou la gestion d'une Mairie. Tout ceci constitue une approche destinée à préparer les populations à la base au processus de décentralisation. Dans ce projet, il faut

avouer que l'engagement du gouvernement d'aller jusqu'au bout du processus n'est plus à démontrer. Avec les appuis des partenaires internationaux, tout porte à croire que le processus ira à son terme et le pays peut doter les collectivités locales d'instruments nécessaires pour qu'ils aient une autonomie dans la gestion de leurs localités.

La Rédactions

## AVIS DE DECES

Togbui ABINI VI, DUTO d'ADINA (Ghana)  
Togbui ADZONUGAGA Amenya Fiti V d'Aflao Fiagah (Ghana)  
Togbui Yaotse SEMEKONAWO III, Chef canton d'Aflao Sagbado  
Togbui Kossi FLAWUDYU Love IV, Chef du village d'Apédokoè  
Tata Francisca Afi ANKRAH, Journaliste Animatrice  
Agbonuglah Fo François AHUODZEN  
Eric GATO AZIAGBEDE, Journaliste  
Les familles : ABINI, AGBOMSON, MIFETU, AGBEVIADÉ, AGBEYENAWOO, ANKRAH, AHUODZEN, La Mission nouvelle Vie-Togo  
Ont la douleur de vous annoncer le décès de leur mère, sœur, grand-mère et tante :

**AGBEVIADÉ Abléwa  
Rose Epouse ANKRAH  
endormie dans le seigneur  
le 18 février 2017 dans sa  
81ème année**

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après.



**Programme des Obsèques  
Vendredi 10 Mars 2017**

**18h30 :** Veillée funèbre au domicile de la défunte

**Samedi 11 Mars 2017**

**8h30 :** Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière de Wognomé à Adidogomé (derrière le cimetière musulman)

**Maison mortuaire :** Maison de la défunte, sise à Adidogomé Apédokoè, rue des médias Sanda Bassanda, derrière Bar Molo Molo.

**Cinéma / FESPACO 2017:**

**Le film "Félicité" d'Alain Gomis remporte l'Étalon d'or**

Déjà auréolé par les critiques du cinéma, couronné du Grand Prix du Jury (Ours d'argent) à la Berlinale 2017, le film "Félicité" du Franco-Sénégalais Alain Gomis a remporté samedi soir l'Étalon d'or de Yennenga, le grand prix du Fespaco.

Avec Félicité, le cinéaste franco-sénégalais Alain Gomis rentre dans l'histoire du Fespaco. Il devient le deuxième réalisateur, après Souleymane Cissé, à remporter deux fois le grand prix. Félicité est une mère courage de Kinshasa qui se bat pour trouver l'argent nécessaire à l'opération de son fils, victime d'un accident de la route.

" C'est un grand honneur de

recevoir ce trophée pour la deuxième fois ", a déclaré Alain Gomis en recevant son prix avant de remercier toute son équipe, sa comédienne, mais aussi les Congolais. " Cette formidable actrice, Véro Tshanda Beya, je voudrais dire aux Kinois et aux Congolais de RDC à quel point nous pensons à eux. "

**Hommage aux anciens, message aux jeunes**

Le cinéaste a également rendu hommage aux réalisateurs Cheick Fantamady Camara, " ce grand soldat du cinéma récemment disparu et qui continue de nous inspirer ", Khady Sylla et Sembène



Alain Gomis (centre) reçoit son prix des mains des présidents ivoirien et burkinabè

**Education en crise / Fin des travaux vendredi dernier :**

**Le groupe de travail demande une trêve de deux semaines**

Suite de la page 3

à travers les discussions et échanges, le groupe a trouvé un terrain d'entente puisque cette demande a été retenue et sera transmise au gouvernement qui aura à se prononcer là-dessus.

L'idée du gouvernement en réalité est de proposer des approches de solutions globales, viables et durables. Gilbert Bawara, le ministre de la fonction publique, qui avait à ses côtés ses collègues Komi Tchakpelé et Georges Aidam, a expliqué que le groupe a travaillé avec le sens de l'urgence afin de trouver des solutions pour l'avenir mais aussi en tenant compte de la situation actuelle. " Il faut trouver des solutions rapidement préoccupations, aux problèmes et défis qui existent ", a-t-il dit avant d'indiquer que les recommandations formulées par le groupe seront transmises sans délai au Premier Ministre pour être mises en œuvre.

Les organisations syndicales ont estimé que dans l'intervalle, il faut une mesure de revalorisation de la prime d'incitation à la fonction enseignante et demandent que le gouvernement réagisse dans les deux semaines suivant la transmission des conclusions. Le ministre Bawara a expliqué que face à l'ampleur des défis et des besoins auxquels le secteur éducatif est confronté, il est nécessaire d'évaluer leurs impacts financiers et budgétaires avant de se déterminer.

En ce qui concerne l'enseignement confessionnel, il a été souligné la nécessité de régler la question des 1045 enseignants récemment pris en charge à travers une subvention de l'Etat. Une convention devrait également être élaborée et va régir les

relations entre les églises et l'Etat.

Quant aux autres défis, il a été recommandé de doter les écoles d'infrastructures et équipements modernes, de même que la mise en place d'une loi d'orientation de l'éducation et de la formation. Le groupe de travail a préconisé une déconcentration renforcée du cadre de gestion du système éducatif et une meilleure coopération entre l'Etat et les autres acteurs.

**Le gouvernement appelle à une trêve**

Dans le cadre de la prise en charge des recommandations et pour permettre au gouvernement de prendre des mesures nécessaires, le groupe de travail appelle les enseignants grévistes à observer une trêve.

Face à l'urgence et à la nécessité de ramener le calme et la sérénité dans notre système éducatif et de favoriser le déroulement normal des activités scolaires, le groupe de travail recommande aux autorités gouvernementales de communiquer aux enseignants dans les meilleurs délais, la suite réservée à la demande de revalorisation de la prime de la fonction enseignante. En conséquence, le groupe de travail lance un appel pressant à tous les enseignants et aux organisations syndicales à observer une trêve en attendant la réponse du gouvernement.

L'idée de cette trêve est de ne pas compromettre l'année scolaire et de favoriser une reprise normale des activités pour que l'essentiel des cours soit dispensé afin de permettre aux élèves de bien passer les examens et évaluations de fin d'année.

Elom

Ousmane. Mais il a avant tout dédié son prix à " la jeunesse et aux jeunes réalisateurs et à réalisatrices ", qu'il a appelé à " se battre ", soulignant le rôle à double tranchant des " grands opérateurs ". " On parle de

moins en moins de culture et de plus en plus de commerce ", s'est désolé le réalisateur, estimant que le " cinéma est en danger aujourd'hui ". A la descente de la scène, interrogé par RFI, le lauréat a

insisté sur le besoin d'aider les jeunes : " mon rôle maintenant est d'essayer de tendre la main, de créer des ponts, de préparer et de travailler avec la nouvelle génération ".

Source : rfi.fr

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
.....  
CABINET

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

**Communiqué du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, relatif à l'épidémie de méningite**

Depuis janvier 2017, des cas sporadiques de méningites sont enregistrés dans 4 régions sanitaires du pays à savoir : les Savanes, la Kara, la Centrale et les Plateaux. A ce jour, 246 cas et 19 décès ont été notifiés sur l'ensemble du pays. Le district d'Akebou est le seul district qui est entré en épidémie avec 78 cas et 3 décès.

La méningite est une maladie transmissible caractérisée principalement par une fièvre brusque, les maux de tête et une raideur du cou. Chez le nourrisson, elle est caractérisée par une fièvre brusque, un regard plafonné ou un cou mou et un refus de téter.

Le germe responsable de l'épidémie de méningites est le Neisseria meningitidis W135, (Nm W135). La méningite se transmet par voie aérienne d'une personne à l'autre par de grosses gouttelettes issues des éternuements et des toux des individus infectés.

Depuis l'apparition de ces cas, le gouvernement a pris des mesures telles que le traitement gratuit des patients, la sensibilisation, le renforcement de la surveillance communautaire et la vaccination des populations des districts en épidémie. Ainsi les populations du district de l'Akebou seront vaccinées contre la méningite au cours d'une campagne du 1er au 5 mars 2017.

" La méningite est guérissable. Plus tôt le malade est amené au centre de santé, plus il a la chance de guérir et d'éviter des séquelles".

La méningite peut être évitée en adoptant les mesures simples telles que :

- arroser le sol avec de l'eau avant de balayer
- utiliser des cache-nez au besoin lors des déplacements, des rassemblements et contact étroit avec les malades
- éviter les contacts étroits et prolongés avec un malade
- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon,
- se faire vacciner contre le germe responsable sur conseil d'un agent de santé.
- amener toute personne présentant les signes de la maladie au centre de santé le plus proche.

Le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale exhorte la population à ne pas céder à la panique et à respecter scrupuleusement ces mesures précitées.

Fait à Lomé, le 28 février 2017  
Professeur Moustafa MIJIYAWA

# Accusations de Trump à l'encontre Une stratégie à double tranchant

La journée de samedi avait démarré avec une bombe, lancée par Donald Trump sur Twitter. Selon le président américain, son prédécesseur Barack Obama l'a fait mettre sur écoute à la fin de la campagne électorale. L'accusation est frontale, sans pincettes, et le week-end s'annonçait donc bouillant. Mais M. Trump n'a apporté aucun début de preuve. Barack

Obama a fait publier un démenti, et tout le monde s'est trouvé bien embêté pour commenter l'affaire.

Le pavé dans la mare jeté par Donald Trump samedi 4 mars était énorme. Mais on a toujours du mal à savoir qui il va réellement éclabousser. Ce qui pourrait devenir un scandale retentissant est pour l'in-

stant traité avec beaucoup de précautions. Les télévisions n'en ont pas fait des débats interminables, les sites d'information n'en ont pas forcément fait leurs gros titres, et les personnalités politiques, démocrates ou républicaines, en ont dit le moins possible, répondant le plus souvent à côté des questions posées par les journalistes.



Les présidents Obama et Trump, le 20 janvier 2017 lors de la passation de pouvoir à Washington

**Charge contre Barack Obama: Donald Trump renchérit**

De fait, on ne sait à peu près rien de plus que ce qu'a tweeté Donald Trump, tout en sachant que les tweets du président peuvent être sujets à caution. Puisque le commandant en chef américain n'a indiqué aucune piste, beaucoup ont d'abord cherché d'où pouvaient sortir ces accusations, pour en arriver à la conclusion affligeante qu'il avait sans doute lu un article conspirationniste. A l'inverse, s'il a reçu un briefing officiel sur la question, révéler ainsi des informations encore confidentielles n'améliore pas sa situation.

**Et le président américain ne s'arrête plus**

Ensuite, pourrait-on envisager que Barack Obama ait effectivement décidé de faire écouter le candidat républicain ? Plusieurs experts ont précisé que le président américain n'avait pas le pouvoir de lancer ce genre d'opérations.

Et si la justice fédérale, qui enquête ouvertement depuis plusieurs mois sur l'ingérence de la Russie dans la campagne, avait décidé d'une telle extrémité, c'est forcément qu'elle aurait disposé d'éléments tangibles.

Si Donald Trump a balancé cette " bombe " pour détourner l'attention, il pourrait lui-même être victime de la déflagration.

Source : rfi.fr

## TOGO CELLULAIRE



### LA FAMILLE S'ÉLARGIT NOUVEAUX NUMÉROS 70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



POUR VOS  
ANNONCES,  
PUBLICITÉS ET  
PUBLI-REPORTAGES  
APPELEZ LE 91  
36 37 55



# Promo Saint Valentin

**DU 13 AU 28 FEVRIER 2017**

## BONUS RECHARGEMENT INTERNET

- Renouvelez votre forfait avant échéance
- **Bénéficiez de 14 jours de validité en plus**



## REPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico 3i

- Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer



**Plusieurs surprises  
vous attendent en agence !**